

ADMINISTRATION COMMUNALE

**DEMANDE de RENOUELEMENT de CONCESSION de SEPULTURE**  
**AU CIMETIERE COMMUNAL**

Au Collège communal d'Onhaye,

Le (la) soussigné(e), \_\_\_\_\_  
demeurant à \_\_\_\_\_, rue \_\_\_\_\_, n° \_\_\_\_\_,  
agissant en qualité de (1) \_\_\_\_\_  
sollicite, pour une durée de trente ans (2), le renouvellement de la concession de sépulture accordée  
à la famille \_\_\_\_\_, n° \_\_\_\_\_ par décision du Conseil  
Communal ou du Collège Communal de Onhaye/Section de \_\_\_\_\_.

Le (la) soussigné(e) s'engage à se conformer aux dispositions légales et réglementaires existantes  
ou à intervenir par la suite.

Je vous prie, Monsieur le Bourgmestre, de croire en l'assurance de mes sentiments distingués.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

Signature,

- (1) La concession de sépulture peut être renouvelée à la demande de toute personne intéressée, voire au bénéfice d'un tiers et de sa famille ;
- (2) Aucun renouvellement ne peut dépasser la durée de concession initiale ;
- (3) La première demande de renouvellement doit être introduite dans un délai de deux ans qui prend cours :
  - (a) le 13/08/1971 lorsque la concession a été octroyée au moins 50 ans avant cette date ;
  - (b) à l'expiration de la cinquantième année de la concession dans les autres cas.

CADRE RESERVE à L'ADMINISTRATION COMMUNALE			
Date de réception :		Date remise au C.C. :	
Cimetière de :		N° parcelle/cellule :	
Date autorisation C.C. :		Date expiration :	
Date d'envoi délibération :		Observation :	

Rue Albert Martin, 03 – 5520 ONHAYE • Tél. : 082/66.57.58 • Fax : 082/64.63.07 •  
Belfius : BE93 0910 0053 7367 • e-mail : [etacivil@commune-onhaye.be](mailto:etacivil@commune-onhaye.be) •